



## **Communiqué de la Présidence de l'Université relatif aux stages des étudiants en entreprises et autres organismes**

Il est porté à la connaissance des étudiants de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès (sauf pour les élèves médecins), qui effectuent actuellement un stage au sein des entreprises/organismes installés au Maroc, que, suite aux décisions du Gouvernement Marocain et le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en particulier, visant la préservation de la santé de la communauté tout en assurant la continuité pédagogique, tous les stages des étudiants en entreprises/organismes sont suspendus sur les sites d'accueil jusqu'à nouvel ordre. Les étudiants concernés sont tenus d'en aviser leurs encadrants externes et/ou les responsables des entreprises/organismes dans lesquels ils effectuent leur stage.

Les étudiants sont tenus également de continuer à travailler sur leur projet de stage à distance depuis leur domicile sous la supervision de leurs encadrants interne (appartenant à l'établissement de l'université) et externe (appartenant à l'Entreprise/organisme), si possible, qui leur assureront l'accompagnement adéquat pendant toute la durée restante de leur stage.

Les établissements de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès resteront à leur disposition et à leur écoute pour les accompagner et les aider dans leur travail.

Nous demandons à nos étudiants d'être vigilant et d'adopter les mesures de prévention et de protection communiqués auparavant par les autorités marocaines.

